Un programme qui regroupe un ensemble de partenaires municipaux, institutionnels, industriels et communautaires dans le but de :

- Développer nos capacités à faire face à des sinistres.
- Faire connaître les ressources qui existent sur notre territoire.
- Réduire les risques technologiques et promouvoir la sécurité civile.

Un programme qui s'inscrit dans la foulée des efforts du Comité mixte municipalités-industries-citoyens de l'Est de Montréal (CMMIC-EM) et des campagnes de prévention menées au cours des dernières années, dont *"La sirène crie : tout le monde à l'abri"*.

Pour en savoir plus :

ville.montreal.qc.ca/csc
securitecivile@ville.montreal.qc.ca

cmmic-em.qc.ca
cmmicem@aiem.qc.ca

514 645-2258

11 370, rue Notre-Dame est, suite 412
Montréal-Est (Québec) H1B 2W6

Sécurité publique Canada / Public Safety Canada

CMMIC Comité mixte municipalités-industries-citoyens de l'Est de Montréal

Croix-Rouge canadienne Québec

Montréal-Est

Centre de sécurité civile Montréal

Anjou Montréal

Mercier Hochelaga-Maisonneuve Montréal

PROGRAMME D'ÉDUCATION CITOYENNE
À LA SÉCURITÉ CIVILE DANS L'EST DE MONTRÉAL

CONNAISSEZ-VOUS LES RISQUES DANS VOTRE COMMUNAUTÉ ?

SAVEZ-VOUS QUOI FAIRE EN CAS D'ÉVACUATION OU DE CONFINEMENT ?

AVEZ-VOUS UNE TROUSSE D'URGENCE ?

ÊTES-VOUS PRÊT ?

cmmic-em.qc.ca



SOYONS PRÊTS !
PROGRAMME D'ÉDUCATION CITOYENNE
À LA SÉCURITÉ CIVILE DANS L'EST DE MONTRÉAL



Un programme qui a pour but de sensibiliser les citoyens et de favoriser leur responsabilisation en situation d'urgence.

Un programme qui, jusqu'à maintenant, vise à rejoindre les élèves des niveaux primaire et secondaire, les parents, les personnes à capacités réduites et les gestionnaires des édifices publics, parapublics et privés des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux, des CPE et des garderies.

Des activités et des outils pratiques pour développer les connaissances et adopter les bons comportements lors de sinistres.

La Pointe-de-l'île, c'est un milieu de vie agréable grâce entre autres :

- aux espaces verts;
- aux équipements récréatifs;
- aux ressources publiques et communautaires;
- aux artères commerciales et aux centres d'achats;
- aux industries qui créent des emplois et génèrent des retombées économiques dans la collectivité.

Qu'est-ce qui peut menacer notre qualité de vie et notre sécurité?

- Accident industriel majeur
- Accident — transport de matière dangereuse, écrasement d'avion
- Événements naturels (séisme, chaleur extrême, crue des eaux, temps violent)
- pandémie, épidémie, contamination de l'eau potable



Lorsqu'un événement survient, les autorités détermineront si vous devez demeurer dans le lieu où vous êtes ou en sortir.

CONFINEMENT : Si vous entendez la sirène, restez à l'intérieur du lieu où vous êtes et fermez les fenêtres et la ventilation. Le confinement vous protégera des émanations toxiques dangereuses.

ÉVACUATION : Quittez immédiatement votre maison ou le lieu où vous êtes et suivez les directives des autorités. Apportez votre trousse d'urgence.

Pourquoi et comment se préparer ?

Pour être prêt à réagir rapidement en cas de sinistre, on doit préparer une trousse d'urgence.

EN CAS DE CONFINEMENT (ex. : une fuite toxique) :
Fermez les portes, les fenêtres et les sorties d'air extérieures. Avoir, entre autres choses, une lampe de poche et une radio à piles. Prévoir des piles de remplacement.

En cas d'évacuation : Avoir un sac « prêt-à-partir » comprenant entre autre vos articles d'hygiène personnelle, vêtements, document personnel important, etc.

SOYONS PRÊTS !
PROGRAMME D'ÉDUCATION CITOYENNE À LA SÉCURITÉ CIVILE DANS L'EST DE MONTRÉAL